AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 0115517 700 Fax :0115517844
website: www. africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
Quinzième session ordinaire
28-30 juin 2009
Syrte (Libye)

EX.CL/531(XV)

PROJET DE RAPPORT DU COMITE MINISTERIEL SUR LES CANDIDATURES AFRICAINES A DES POSTES AU SEIN DU SYSTEME INTERNATIONAL

PROJET DE RAPPORT DU COMITE MINISTERIEL SUR LES CANDIDATURES AFRICAINES A DES POSTES AU SEIN DU SYSTEME INTERNATIONAL
28-30 JUIN 2009 - SYRTE (LIBYE)

I. INTRODUCTION

1. Le Comité ministériel sur les candidatures africaines à des postes au sein du système international a tenu sa 15ème session ordinaire le 29 juin 2009 à Syrte (Libye) sous la présidence de S.E. M. Mohamed Taher H. Siala, Secrétaire chargé de la coopération au Comité populaire général des relations étrangères et de la coopération internationale de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

II. PARTICIPATION

2. La réunion a vu la participation des pays suivants:
Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Egypte, Gabon, Guinée équatoriale, Libye, Namibie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone et Somalie.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Les participants ont adopté l'ordre du jour suivant:

(i) Mise en œuvre de la décision EX.CL/Dec.485 (XIV);

(ii) Examen des candidatures africaines à des postes au sein du système international;

(iii) Questions diverses.

IV. DEBAT ET RECOMMANDATIONS

4. Le représentant de la Commission a présenté au Comité un rapport sur la mise en œuvre de la décision EX/CL/Dec 485 (XIV) ainsi qu'un exposé sur les nouvelles candidatures africaines à des postes au sein du système nternational, qui doivent être soumis à l'examen du Comité ministériel pour qu'il formule des recommandations appropriées au Conseil exécutif.

5. Le Comité a décidé d'appuyer les candidatures du Cameroun, de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste et de la République du Niger aux postes de membres du Conseil d'administration de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

6. Le Comité a, par ailleurs, décidé de réaffirmer son appui à la candidature de l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud, M. Abdul Samad Minty au poste de Directeur général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), et à celle de S.E. Dr.

Faruk Hosni, Ministre de la culture de la République arabe d'Egypte, au poste de Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), conformément aux précédentes décisions de la Conférence..

7. Le Comité a, en outre, recommandé que soient appuyées les candidatures de la République fédérale du Nigéria et du Gabon aux postes de membres non-permanents du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies pour la période 2010-2011.

8. Le Comité a recommandé les candidatures de:

- La République du Sénégal au poste de membre du Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI),

- La République arabe d'Egypte à sa réélection au poste de membre du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Burkina Faso au poste de membre du Conseil exécutif de cette même organisation;

- La république de l'Ouganda à des postes au sein des conseils de l'UNESCO suivants:

  (i) Conseil du Bureau international d'éducation ;

  (ii) Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI);

  (iii) Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) ;

  (iv) Conseil intergouvernemental du programme "gestion des transformations sociales" (MOST).

9. Le Comité ministériel a appuyé les candidatures de :

- M. KINGSTON PAPIE RHODES de la Sierra Leone pour sa réélection au poste de Président de la Commission de la fonction publique internationale de l'Organisation des Nations Unies (CFPI);

- Dr. Luis Gombes Sambo de l'Angola pour sa réélection au poste de Directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique;

- Naela Gabr, Ambassadeur de la République arabe d'Egypte au poste de membre du Comité International pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW);

- Dani Benchaa, ambassadeur de l'Algérie au poste de Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC);

10. Concernant le poste vacant au sein du Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies, Le Comité ministériel a indiqué que la sous-région orientale était habilitée à occuper ce poste et a demandé à la Commission d'entreprendre les consultations nécessaires avec la sous-région orientale et la sous région australe pour désigner le candidat.

11. Le Comité a également approuvé la candidature de la République arabe d'Egypte au poste de membre du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies.

12. Les participants ont recommandé à la Commission de présenter au Comité le plan d'ensemble de la représentation africaine à des postes au sein du système international pour s'assurer que les Etats membres y sont équitablement représentés.

13. Les participants ont également recommandé à la Commission de faire part au Secrétaire général de l'importance de voir le principe de la rotation respecté pour l'occupation des postes élevés au sein de tous les organes, agences, Fonds et programmes du système des Nations Unies, notamment le poste de secrétaire général de la CNUCED, et par là même garantir la représentation légitime de l'Afrique à ces postes.

14. La réunion recommande aux Etats membres de l'Union africaine de se conformer aux décisions de la Conférence concernant l'approbation des candidatures africaines à des postes dans le système international afin de parler d'appuyer d'une seule voix ces candidatures et préserver la crédibilité des décisions africaines.

15. Les participants demandent aux Etats membres de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur du Comité ministériel africain sur les candidatures aux postes dans le système international afin de garantir des chances justes et égales à leurs candidats.

16. Les participants ont, enfin, estimé qu'il faudrait modifier le règlement intérieur du Comité afin de permettre aux candidats à certains postes spécialisés de soumettre leurs candidatures suffisamment tôt pour pouvoir faire campagne dans d'autres régions.

17. la réunion du Comité ministériel sur les candidatures africaines à des postes au sien du système international a clos ses travaux à 17h00 (heure locale).

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Council of Ministers & Executive Council Collection

2009

Project de Rapport du Comite Ministeriel sur les Candidatures Africaines a des Postes au sein du Systeme International

Union Africaine

Union Africaine

http://archives.au.int/handle/123456789/3274

Downloaded from African Union Common Repository